

LA SOURIS VERTE DE LAMPERTHEIM

5 rue Derrière les Cours

67450 LAMPERTHEIM

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

18, avenue du Rhin 67100 STRASBOURG • Tél : 03 90 20 05 80 • NOS BUREAUX : STRASBOURG | METZ | PARIS
E-mail : info@auditoria.fr • Internet : www.gestion-strategies.fr • N° formateur : 426 703 862 67

• SARL au capital de 800 000 € • RCS Strasbourg TI B 495 241 853 • Siret : 495 241 853 000 11 • Code APE : 6920Z • TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'ALSACE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE COLMAR

A l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LA SOURIS VERTE DE LAMPERTHEIM** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La réalité et le rattachement à l'exercice des financements accordés à votre association par le biais de l'examen de l'ensemble des conventions et notifications de subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 1^{er} octobre 2019

Pour la société AUDITORIA
Christophe THIEBAUT
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

LIBRE OBJET

0
0

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois :

12

Durée de l'exercice précédent :

12

		Exercice clos le : Début d'exercice :		31.12.2018 01.01.2018		31.12.2017 01.01.2017	
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, brevets, droits similaires	911	911				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances acomptes immob incorporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Instal. techniques, matériels, outill. industriels						
	Autres immobilisations corporelles	6 013	6 013			78	0%
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances acomptes immob corporelles						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)		6 924	6 924			78	0%
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Avances et acptes versés sur commandes					
	Créan	Créances usagers et comptes rattachés	20 916	20 916	11%	29 673	16%
		Autres créances	18 740	18 740	10%	9 688	5%
	Dispo	Valeurs mobilières de placement	144 499	144 499	78%	146 180	79%
		Disponibilités					
REGULARISAT.	Charges constatées d'avance		192	192	0%	488	0%
	TOTAL (II)		184 347	184 347	100%	186 028	100%
	Charges à répartir s/ plusieurs exercices (III)						
	Primes de remboursement oblig. (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (0 à V)		191 271	6 924	184 347	100%	186 106	100%
(1) Dont droit au bail		(2) Dt à moins		(3) Dt à plus			
		d'un an :		d'un an :			

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de Tutelle

Dons en nature restant à vendre

BILAN PASSIF

LIBRE OBJET

			Exercice 2018		Exercice 2017	
CAPITAUX PROPRES	SITUATION NETTE	Fonds associatifs sans droit de reprise :				
		- Legs				
		- Donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
		- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables				
		- Autres fonds associatifs sans droit de reprise				
		Affectation au "projet associatif" des exercices précédents				
		Ecart de réévaluation				
		Réserves				
		Report à nouveau	147 252	80%	125 667	68%
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-7 481	-4%	21 586	12%	
	TOTAL (I)		139 772	76%	147 252	79%
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
		- Apports				
		- Legs et donations				
		- Résultats sous contrôle de tiers financiers				
		Ecart de réévaluation				
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
		Provisions réglementées				
		Droits des propriétaires (Commodat)				
	TOTAL (II)					
		Provisions pour risques				
		Provisions pour charges				
		TOTAL (III)				
	Fonds dédiés :					
	- sur subventions de fonctionnement					
	- sur autres ressources					
TOTAL (IV)						
DETTES	Emprunts obligataires					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)					
	Emprunts et dettes financières divers					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 184	4%	6 450	3%	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	12 252	7%	8 579	5%	
	Dettes fiscales et sociales	20 739	11%	20 791	11%	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
	Autres dettes					
	Produits constatés d'avance	4 400	2%	3 033	2%	
	TOTAL (V)		44 575	24%	38 854	21%
	Ecart de conversion passif (VI)					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		184 347	100%	186 106	100%

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(2) Dettes sur achats ou prestations de services

ENGAGEMENTS DONNES

PRODUITS

LIBRE OBJET

		Exercice 2018			Exercice 2017	Variation absolue	%
		France	Exportation	Total			
EXPLOITATION	Ventes de marchandises						
	Production vendue - biens						
	- services			293 197	272 571	20 625	8%
	Chiffres d'affaires nets	0		293 197	272 571	20 625	8%
	Production stockée						
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation			188 073	216 419	-28 346	-13%
	Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			17 801	11 311	6 489	57%
	Licences						
	Cotisations			5 233	5 759	-526	-9%
	Dons			1 420	3 680	-2 260	-61%
	Legs et donations						
	Produits liés à des financements réglementaires						
	Quote-part de subv. d'investissements des apports virée au résultat						
	Autres produits			647	253	395	156%
Total des produits d'exploitation (I)				506 370	509 993	-3 623	-1%
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)							
FINANCIERS	Produits des participations						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
	Autres intérêts et produits assimilés			682	550	132	24%
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (III)				682	550	132	24%
EXCEPTIO.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 979	-1 979	-100%
	Produits exceptionnels sur opérations en capital						
	Reprises sur provisions et transfert de charges						
	Total des produits exceptionnels (IV)				1 979	-1 979	-100%
Total des produits (I + II + III + IV)				507 052	512 523	-5 471	-1%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs							
DEFICIT				7 481		7 481	
TOTAL				514 533	512 523	2 010	0%
(1) Dont cotisations liées à l'activité économique						0	
(2) Dont cotisations liées à la vie statutaire						0	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							

CHARGES

LIBRE OBJET

		Exercice 2018	Exercice 2017	Variation absolue	%
EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stocks (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (1)	99 742	99 233	509	1%
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 972	5 357	616	11%
	Salaires et traitements	311 292	296 268	15 024	5%
	Charges sociales	97 284	87 129	10 155	12%
	Dotations aux amortissements et dépréciations :				
	- sur immobilisations : dotations aux amortissements	78	204	-126	-62%
	- sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	- actif circulant : dotations aux dépréciations		1 058	-1 058	-100%
	- pour risques et charges : dotations aux provisions				
	Subventions accordées par l'association				
	Autres charges (2)	115	113	2	2%
	Total des charges d'exploitation (I)	514 483	489 362	25 121	5%
FINANCIERES	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)				
	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilés				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (III)				
EXCEPTIO.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 528	-1 528	-100%
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Total des charges exceptionnelles (IV)		1 528	-1 528	-100%
	Impôt sur les sociétés (V)	49	47	2	5%
	Total des charges (I + II + III + IV + V)	514 533	490 937	23 595	5%
	Engagements à réaliser sur ressources affectées				
	EXCEDENT		21 586	-21 586	-100%
	TOTAL	514 533	512 523	2 010	0%
	(1) Dont cotisations liées à l'activité économique			0	
	(2) Dont cotisations liées à la vie statutaire			0	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
	Secours en nature				
	Mise à disposition gratuite de biens et services				
	Personnel bénévole				
	TOTAL				

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 184.347€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant une perte de 7 481€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2018 au 31.12.2018.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Evénements significatifs et faits caractéristiques :

Aucun fait marquant ou à caractère significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

2. Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général et le règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle.
- régularité et sincérité.
- prudence.
- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

►► Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

►► **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

►► **Stocks :**

Sans objet.

►► **Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

►► **Provisions pour risques et charges :**

Sans objet.

►► **Indemnité de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans le comptes et dans l'annexe »

►► **Contributions volontaires (non appliqué)**

3. Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4. Notes sur le bilan actif :

►► Immobilisations :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
				Consécutives à réévaluation au cours de l'exercice	Acquis., créations, apports et vir. de poste à poste
	Frais d'établissement, recherche	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations ii	TOTAL II	911		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	6 013		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		6 013	0	0
FINANCIERES	Participations				
	Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV		0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			6 924	0	0
IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises HS	
	Frais d'établissement recherche €	TOTAL I			0
	Autres postes d'immobilisations ii	TOTAL II			911
CORPORELLES	Terrains				0
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers			0
	Immobilisations corporelles en cours				0
	Avances et acomptes				0
	TOTAL III		0	0	6 013
FINANCIERES	Participations				0
	Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières				0
	TOTAL IV		0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			0	0	6 924

►► Amortissements et dépréciations d'actif :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
		Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Transfert d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I						0
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		911				911
Terrains						0
Construction	Sur sol propre					0
	Sur sol d'autrui					0
	Inst. géné., agencmt. aménagement constr.					0
Instal. techniques, matériel outillage ind.						0
Autres immobilisations corporelles	Instal. géné., agence. aménagement divers					0
	Matériel de transport					0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 935	78			6 013
	Emballages récupé- rables et divers					0
TOTAL III		5 935	78	0		6 013
TOTAL GENERAL (I+II+III)		6 846	78	0		6 924

►► Etat des créances :

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	0		
Actif circulant & charges d'avance	39 848	39 848	
TOTAL	39 848	39 848	0

►► Provisions pour dépréciation :

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en cours				0
Comptes de tiers	1 804	0	1 804	0
Comptes financiers				0
TOTAL	1 804	0	1 804	0

5. Notes sur le bilan passif

►► Variation des fonds associatifs :

	Début d'exercice	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Fonds associatifs	125 667	21 586	147 253
Réserve de trésorerie			0
Report à nouveau			0
Résultat N-1	21 586	-21 586	0
Résultat en instance d'affectation			-7 481
Total	147 253	0	139 772

►► Analyse des fonds dédiés :

Néant

►► Provisions pour risques et charges :

Néant

►► Subventions d'investissement :

Néant

►► Etat des dettes :

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	0			
Dettes financières diverses	0			
Fournisseurs	12 252	12 252		
Dettes fiscales & sociales	20 739	20 739		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	7 184	7 184		
Produits constatés d'avance	4 400	4 400		
TOTAL	44 575	44 575	0	0

►► **Charges à payer par poste de bilan :**

6. Notes sur le compte de résultat

►► **Subventions d'exploitation :**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié 2018	Montant perçu 2018	Montant restant à recevoir en 2019	Montant perçu d'avance en 2018	Montant perçu d'avance en 2017
ASP	contrats aidés	66 683,04	66 683,04	0,00		
MAIRIE	fonctionnement	80 000,00	80 000,00	0,00		
CAF	ALSH + CV	36 000,00	21 000,00	15 000,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
				0,00		
TOTAL		182 683,04	167 683,04	15 000,00	0	

►► **Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels :**

La clôture annuelle à décembre 2018 ne fait ressortir aucun résultat exceptionnel.

7. Autres informations

► Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagement assimilés :

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

►► **Rémunération des cadres dirigeants :**

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

►► Effectif moyen :

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Non cadres	8	
TOTAL	9	0

►► Nature et évaluation des contributions volontaires :

Néant

7. Informations relatives au crédit-bail

►► Tableaux financiers relatifs au crédit bail en cours :

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				0
Montant de l'exercice				0
Sous-total	0	0	0	0

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				0
Entre 1 et 5 ans				0
Plus de 5 ans				0
Sous-total	0	0	0	0